

Extrait du registre des  
délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt, le lundi 14 décembre, à 19h30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 8 décembre 2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 8 décembre 2020.

**Sont présents les conseillers municipaux suivants** : Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Nathalie COLLIBEAUX, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Flavien DELÉTRE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Jean ELISABETH, Patrick FENOUIL, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Nadine LECHATTELLIER, Alain LEQUERTIER, Patrice MÉCHE, Hervé PONDEMER, Anne ROELANDT et Sandrine SIMÉON.

**Ont donné pouvoir :**

Xavier ANCKAERT a donné pouvoir à Valérie DESQUESNE  
Godwill BABALAO a donné pouvoir à Sylvain DELANGE  
Valérie CATHERINE a donné pouvoir à Pascal DALIGAULT  
Najat LEMERAY a donné pouvoir à Sylvain GASCOUIN  
Angélique MOUROCQ a donné pouvoir à Patrice MÉCHE

Accusé de réception en préfecture  
014-200056877-20201214-20\_02852-DE  
Date de télétransmission : 17/12/2020  
Date de réception préfecture : 17/12/2020

**Absentes excusées** : Isabelle LEPESTEUR et Catherine CAILLY

<b>Nombre de conseillers :</b> - en exercice : 29 - présents : 22 - votants : 27	<b>N° 11 / 3-5-2</b>  Date de la convocation et d'affichage : Date de réception en préfecture = date d'affichage de la délibération
<b>Secrétaire de séance</b>  Patrick FENOUIL	Le compte-rendu du conseil municipal du 23 novembre 2020 a été adopté  → à l'unanimité

**Convention de servitude au profit d'Enedis – Parcelle section CL n° 6 (2-4-6 rue Saint-Jacques)**

La convention de servitudes entre ENEDIS et la commune de Condé en Normandie concerne des travaux envisagés sur la parcelle communale CL n° 6 dans le cadre de l'amélioration de la qualité de la desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- **APPROUVE** la convention jointe en annexe
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer ladite convention

Pour extrait conforme,  
à Condé-en-Normandie, le 14 décembre 2020

Le Maire,  
Valérie DESQUESNE

